

À Montrouge, le 4 septembre 2024

Depuis de nombreuses années, la FNESI alerte sur la précarité étudiante à travers l'**indicateur du coût de la rentrée**, qui ne cesse d'augmenter pour les étudiant·e·s en sciences infirmières (ESI). Ce dernier est construit à partir de celui de la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE). Ce facteur inclut des dépenses propres à nos formations, qui sont absentes pour les autres étudiant·e·s de l'enseignement supérieur.

Le coût de la rentrée des ESI est chaque année plus élevé que celui des autres étudiant·e·s de l'enseignement supérieur. En 2024, il s'élève à **3354,26€** pour les étudiant·e·s en formation socle, ce qui représente **197,26€** de plus que pour un·e étudiant·e dans une autre formation universitaire. Pour les formations du second cycle, le coût de la rentrée augmente également : **3 001,95€** pour les **étudiant·e·s puériculteur·rice·s**, **3 020,02€** pour les **étudiant·e·s infirmier·ère·s de bloc opératoire**, **2 977,59€** pour les **étudiant·e·s infirmier·ère·s anesthésistes** et **2 782,08€** pour les **étudiant·e·s infirmier·ère·s en pratique avancée**.

Chaque année, la FNESI recense les frais illégaux imposés aux ESI et constate que la réglementation interdisant les frais complémentaires obligatoires n'est toujours pas respectée par les établissements de formation, alors que cela fait désormais 4 ans que les textes législatifs sont parus.

**La FNESI continuera d'œuvrer et de défendre les étudiant·e·s face à ces frais illégaux, qui ne doivent pas être tolérés.**

Alors que le concours n'existe plus pour les étudiant·e·s en formation initiale depuis 2018, des préparations privées persistent, précarisant encore plus les ESI dès l'entrée en formation.

Ces problèmes révèlent l'**urgence d'agir**, les coûts de formation sont un obstacle à la réussite académique et professionnelle des ESI. Il est impératif que les politiques et les pratiques des établissements de formation soient réévaluées afin de mieux soutenir les étudiant·e·s, **faire cesser les frais illégaux** et **améliorer les conditions de vie des futur·e·s professionnel·le·s de santé**.

**Il est impératif d'agir pour améliorer les conditions de vie et de formation des étudiant·e·s.**

**Les ESI veulent étudier sans se sacrifier.**

Pauline BOURDIN  
Présidente  
presidence@fnesi.org  
06.40.81.65.09



Chann PHILIPPE  
Attachée de Presse  
presse@fnesi.org  
06.59.35.54.33